

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC**, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le lundi 2 novembre 2015 à compter de 19 h 30, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

#### **Propriété située au 8, rue Pierre-Maxime**

L'objet de cette demande concerne les bâtiments accessoires :

- Autoriser deux (2) bâtiments accessoires d'une superficie de moins de 25 m<sup>2</sup> au lieu de un (1) tel que spécifié au règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 101.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 14<sup>e</sup> d'octobre 2015.

Maxime Dauplaise, M.A.P. gma  
directeur général et secrétaire-trésorier